

AIDE AU DEPOT DES DEMANDES D'AIDE

AVANCE REMBOURSABLE INFLUENZA AVIAIRE 2017

Décision FranceAgriMer INTV-SANAEI -2017-23 du 6 avril 2017

Pour toutes questions, merci de lire attentivement la procédure et la foire aux questions en fin de document avant de contacter FranceAgriMer

1. RAPPELS	2
1.1. Conditions d'éligibilité	2
Bénéficiaires de l'aide	2
Critères d'éligibilité	2
a. Critère de spécialisation et engagement de l'entreprise	2
b. Période de dépôt	2
1.2. Montant de l'aide	2
2. PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES	4
2.1. Constitution de la demande d'aide	4
2.2. Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes	4
2.3. Saisie pas à pas	4
a. Page d'accueil	4
b. Vérification des informations de l'entreprise	5
c. Coordonnées du déclarant	5
d. Initialisation de la démarche	6
e. Formulaire de demande	7
f. Téléchargement des pièces justificatives.	10
g. Enregistrement et / ou validation de la demande	11
h. Accusé de dépôt	12
3. PAIEMENTS et INFORMATIONS DE PAIEMENT	13
4. FOIRE AUX QUESTIONS	13
5. CONTACTS	14

1. RAPPELS

1.1. Conditions d'éligibilité

Bénéficiaires de l'aide

- Sont considérées comme éligibles les entreprises d'abattage, les entreprises de seconde transformation et les entreprises spécialisées (transport, nettoyage, alimentation animale, transformation de coproduits....) travaillant directement pour le secteur volailles des départements définis en annexe 1.
- Les entreprises hors de ces départements mais dont l'activité dépend directement de ceux-ci sont éligibles.
- Les entreprises concernées doivent être à jour de leurs obligations sociales et fiscales au 31 décembre 2016 à l'exception des étalements et moratoires validés par l'administration fiscale ou le tribunal de commerce.
- Les entreprises concernées et leurs installations doivent respecter la réglementation sanitaire, environnementale et sociale en vigueur.
- Les entreprises faisant l'objet d'une procédure collective, soit au moment du dépôt du dossier soit au moment de l'octroi de l'aide ne sont pas éligibles.
- Les entreprises éligibles aux dispositifs d'indemnisation de l'amont ne sont pas éligibles.

Critères d'éligibilité

a. Critère de spécialisation et engagement de l'entreprise

- Concernant les entreprises d'abattage/transformation, le chiffre d'affaires issu de l'abattage/transformation de volailles issues des départements concernés doit représenter au moins 20 % du chiffre d'affaire total.
- Concernant les entreprises de services, le chiffre d'affaire réalisé auprès d'une clientèle d'entreprises intervenant directement dans la filière volaille des départements concernés doit représenter au moins 30 % du chiffre d'affaire total.
- L'entreprise s'engage à ne verser aucun dividende aux actionnaires ni procéder à des remboursements de comptes courants d'associés en 2017 et 2018.
- Le montant de l'avance demandée par une entreprise doit être au minimum de 3000 €.

b. Période de dépôt

- Le dossier complet peut être déposé à compter du 02 mai 2017 à 14H00 et jusqu'au 30 septembre 2017 inclus.

1.2. Montant de l'aide

L'aide se présente sous forme d'une avance remboursable à taux zéro avec un différé de remboursement de 2 ans suivi d'un étalement du remboursement en 3 annuités égales.

Seuil : Dans le cas général, le montant demandé devra être inférieur aux 3 critères suivants :

- 1) 50 % maximum de la dégradation prévisionnelle entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 septembre 2017. La dégradation de trésorerie est calculée en prenant en compte dans le prévisionnel le point le plus haut entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2017 et le point le plus bas entre le 31 août et le 30 septembre 2017.
- 2) 8% maximum du chiffre d'affaires de l'année 2015 réalisé directement en lien avec la filière volaille des départements concernés.
- 3) Le calcul de l'équivalent subvention (ESB) associé au *de minimis* disponible de l'entreprise.

Toutefois :

- Les TPE¹ sont exonérées du critère 2).
- Une entreprise pourra solliciter un montant dérogeant aux deux critères (1.) et (2.) précédents - le critère (3.) devant dans tous les cas être strictement respecté - sous réserve de justifier d'un besoin supérieur avéré pour faire face à un risque d'impasse de trésorerie mettant en péril l'entreprise et justifier d'un effort équivalent des financeurs privés. Dans ce cas, en complément des pièces listées à l'article 5.1, le dossier devra nécessairement contenir un tableau de financement présentant l'état comptable des flux de trésorerie d'emplois mobilisés et de ressources dégagées par l'entreprise pour les deux derniers exercices

1 Ou microentreprises : entreprises **indépendantes** de moins de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan n'excède pas 2 millions d'euros

clos en 2015 et 2016 ainsi qu'au 31/12/2016 en cas de clôture des comptes à une date différente (modèle dénommé « annexe n°5 – Tableau de financement »²).

1.3 Pièces constitutives d'un dossier

Les pièces obligatoires doivent impérativement être déposées sur le portail de téléprocédure pour que le dossier puisse être signé électroniquement.

- Un formulaire de demande d'avance dûment complété, daté et signé par le demandeur et visé par l'expert comptable, le centre de gestion agréé ou le commissaire aux comptes pour la partie qui le concerne. Ce formulaire prévoira notamment un champ dans lequel devra être décrit l'usage que l'entreprise prévoit de faire de l'avance remboursable demandée ;
- Une attestation sur l'honneur du dirigeant de ne pas procéder sur les exercices 2017 et 2018 à des versements de dividendes ou des remboursements de compte-courant d'associés. Cette clause sera reprise par FranceAgriMer lors du conventionnement. En cas de contrôle, son non respect par l'entreprise conduira FranceAgriMer à exiger un remboursement anticipé de l'avance.
- En cas d'appartenance à un groupe, l'organigramme juridique du groupe précisant les noms, n° SIREN et activités principales des entreprises du groupe, ainsi que les liens capitalistiques précisant les pourcentages de détention du capital ;
- Les comptes annuels des deux derniers exercices clôturés, certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert comptable ou le centre de gestion agréé ;
- Un état de l'endettement faisant apparaître les lignes de financement mobilisables (négociées) et mobilisées (utilisées) ainsi que les demandes en cours de traitement auprès des partenaires financiers de l'entreprise au 31 décembre 2016 et au moment du dépôt du dossier (modèle dénommé « annexe 4 - Endettement »²);
- Un prévisionnel d'exploitation et un prévisionnel de trésorerie portant sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018 signés par l'expert-comptable, le centre de gestion agréé ou le commissaire aux comptes, et par le dirigeant de l'entreprise (modèles dénommés « annexe 2 - Exploitation » et « annexe 2 - Trésorerie »²). Ces prévisionnels devront être étayés par les hypothèses sur lesquelles ils se basent. Le dossier pourra inclure toute pièce justificative jugée pertinente par l'entreprise, permettant de justifier des hypothèses retenues dans la construction des prévisionnels d'exploitation et de trésorerie ;
- L'attestation annexée à la notice explicative signée par le demandeur, dans laquelle il liste les aides reçues ou demandées mais non encore perçues par l'entreprise unique au titre du *de minimis* entreprise, ainsi que l'ESB demandé, pendant l'exercice fiscal en cours et les deux précédents exercices (dénommé « annexe n°3 - minimis »²) ;
- Le cas échéant, les entreprises ayant reçu ou demandé mais pas encore reçu des aides *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (règlement *de minimis* agricole, *de minimis* pêche ou *de minimis* SIEG) complètent également le document dénommé « annexe n°3 bis - minimis »² ;
- Pour les entreprises réalisant plus de 750 000 € de chiffre d'affaires, la cotation Banque de France la plus récente, accompagnée du rapport d'analyse ;
- Un RIB.

Toutes les pièces devant être signées, soit par le demandeur soit par un tiers (expert comptable, commissaire aux comptes...), doivent également comporter le cachet professionnel du signataire.

² Un modèle pour chacun de ces documents est téléchargeable sous format Excel sur le site de FranceAgriMer et sur le portail de téléprocédure

2. PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES

2.1. Constitution de la demande d'aide

Pour effectuer une demande d'aide, vous devez être en possession :

- du numéro SIRET de l'établissement siège de votre société qui doit être inscrit et non fermé au répertoire SIRENE (INSEE)
- du nom de votre commissaire aux comptes ou expert comptable
- d'un RIB au nom du demandeur de l'aide.

Important : Le nom indiqué dans le formulaire de la téléprocédure doit impérativement être celui de la personne qui va le signer.

2.2. Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes

Veuillez copier cette adresse dans votre navigateur : <https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?idDispositif=2001>

2.3. Saisie pas à pas

INFORMATION : tous les champs marqués d'une étoile rouge * sont des champs obligatoires à la saisie. Vous ne pourrez pas passer aux étapes suivantes sans compléter ces champs.

a. Page d'accueil

Une fois que vous avez cliqué sur le lien ci-dessus, une page s'ouvre sur votre navigateur.

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

▼ Avance influenza aviaire 2017

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire pour les entreprises ayant une activité significative d'abattage, de transformation ou de services de la filière palmipèdes.

Décision de FranceAgriMer INVT-SANAEI-2017-23

Les dossiers doivent être déposés entre le 02 mai 2017 au 30 septembre 2017 inclus.

Identification du demandeur

Numéro SIRET *

Continuer

Contacts Mentions légales version 2.1.0-RELEASE Copyright FranceAgriMer

Saisissez votre SIRET dans le champ « Numéro SIRET » de la zone Identification.
Le SIRET comporte 14 chiffres. Il doit être celui de l'établissement siège de votre société.

Cliquez sur CONTINUER

Si vous ne voyez pas le bouton, diminuer le zoom de l'affichage ou utiliser l'ascenseur sur le côté.

b. Vérification des informations de l'entreprise

Les coordonnées associées à ce SIRET apparaissent alors à l'écran.

FranceAgriMer
ETABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

► Avance influenza aviaire 2017

Identification du demandeur Modifier

Numéro SIRET * 13000636400017

Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER

Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Ces informations sont-elles correctes ?

APS FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

Vérifiez votre raison sociale et votre adresse.

- Si les informations ne sont pas correctes cliquez sur NON et corrigez éventuellement la saisie du SIRET.
- Si les informations sont correctes cliquez sur OUI

c. Coordonnées du déclarant

L'écran suivant apparaît :

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

► Avance influenza aviaire 2017

Identification du demandeur Modifier

Numéro SIRET * 13000636400017

Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER

Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

APS FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

Coordonnées du déclarant

Nom *

Prénom *

Adresse électronique *

Saisir à nouveau votre adresse électronique *

Téléphone fixe

Téléphone portable

Recopier les caractères de l'image *

Dans la zone « Coordonnées du déclarant », renseignez :

- votre nom
- votre prénom
- votre adresse électronique deux fois
- éventuellement vos coordonnées téléphoniques
- saisissez le *Captcha*, c'est-à-dire les lettres et chiffres qui apparaissent dans la case grise (cliquez sur changer l'image si vous n'arrivez pas à déchiffrer les caractères)

Cliquez sur CONTINUER

d. Initialisation de la démarche

L'écran suivant apparaît :

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

Avance influenza aviaire 2017

Identification du demandeur Modifier

N° Siret 13000636400017

Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER

Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY

Code postal 93100 Commune MONTREUIL SOUS BOIS

Nom g Prénom g

Adresse électronique jean-loup.giron@franceagrimer.fr

FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

Initier la démarche

Si vous avez déjà initié un dossier pour cette démarche et que vous souhaitez le compléter et/ou le finaliser merci de vous référer au courriel qui vous a été précédemment envoyé par FranceAgriMer. En cliquant sur le lien qui figure dans ce courriel vous serez automatiquement redirigé vers votre précédent dossier.

En revanche, si vous accédez pour la première fois à cette démarche ou bien si vous souhaitez déposer un nouveau dossier, cliquez sur le bouton continuer ci-dessous. Un courriel vous sera adressé à l'adresse électronique jean-loup.giron@franceagrimer.fr et vous permettra de revenir ultérieurement sur votre dossier. Conservez-le précieusement. Si vous ne le recevez pas, pensez à consulter vos courriers indésirables.

Attention : Les demandes en cours, initiées mais non validées ne seront pas prises en compte par FranceAgriMer.

Le cas échéant, télécharger les documents ci-dessous :

Fichier	Description	Télécharger
Modele dividendes	Etat d'endettement	
Modele dividendes	Modèle pour l'engagement à ne procéder à aucun remboursement de compte courant ni à verser de dividendes.	

Lisez attentivement le texte de l'encart « initier la démarche » et cliquez sur CONTINUER si vous souhaitez poursuivre la démarche.

Ce même écran vous permet également de télécharger les modèles de documents à déposer. Ceux-ci sont par ailleurs disponibles sur le site de FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr

Un courriel vous sera transmis avec le lien permettant de revenir à tout moment consulter votre dossier.

Ce courriel doit impérativement être conservé.

Il ne constitue pas une preuve de dépôt, la démarche doit impérativement aller jusqu'à la validation (après complétude de votre demande) pour être prise en compte par FranceAgriMer.

Voici le modèle de courriel reçu :

« Bonjour XXXX,

« Vous avez initié une démarche dans le cadre du dispositif Avance influenza aviaire 2017 pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER » Siret n° « XXXXXXXXXXXXXXXX ».

Votre dossier porte le numéro n° 000000000000.

Attention, ce courriel ne constitue pas une preuve de dépôt.

Pour être recevables et instruites par FranceAgriMer les demandes doivent être validées après avoir complété tous les champs requis.

Après validation votre demande ne pourra plus être modifiée et vous recevrez un accusé de dépôt. Vous pourrez toujours consulter votre demande.

Avant validation, vous pouvez, à tout moment, enregistrer votre demande. Vous pouvez modifier une demande enregistrée et enregistrer ces modifications, cela autant de fois que nécessaire.

Les dossiers doivent être déposés entre le 02 mai 2017 au 30 septembre 2017 inclus.

Veillez noter que vous pourrez consulter, modifier et valider votre dossier à tout moment en cliquant [ici](#).

FranceAgriMer »

Si vous ne voulez pas poursuivre la démarche vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

e. Formulaire de demande

Les écrans suivants apparaissent

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Les données sont déjà renseignées vous ne pouvez pas les modifier.

DEMANDE D'AVANCE REMBOURSABLE RELATIVE AUX CONSEQUENCES DE L'INFLUENZA AVIAIRE POUR LES ENTREPRISES AYANT UNE ACTIVITE SIGNIFICATIVE D'ABATTAGE, DE TRANSFORMATION OU DE SERVICES DE LA FILIERE PALMIPEDES

DéCISION de FranceAgriMer INTV-SANAEI-2017-23

Les champs marqués d'une étoile* sont obligatoires.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET* <input type="text" value="13000636400017"/>	Forme juridique <input type="text" value="7389 - Établissement public national à caractère administratif"/>
Raison sociale <input type="text" value="ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER"/>	
Adresse <input type="text" value="TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY"/>	
Code postal <input type="text" value="93100"/>	Commune <input type="text" value="MONTREUIL SOUS BOIS"/>

COORDONNEES DU DECLARANT

Vous devez obligatoirement renseigner votre **fonction** dans l'entreprise dans le champ « *Fonction exercée dans l'entreprise* »

Par exemple : Gérant, directeur.....

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom* <input type="text" value="test"/>	Prénom* <input type="text" value="test"/>
Téléphone fixe <input type="text" value="Indiquer le téléphone fixe de la personne à contacter"/>	Téléphone portable <input type="text" value="Indiquer le téléphone mobile de la personne à contacter"/>
Adresse électronique* <input type="text" value="jean-loup.giron@franceagrimer.fr"/>	
Fonction exercée dans l'entreprise* <input type="text" value="test"/>	

L'adresse électronique est celle sur laquelle les différentes notifications seront envoyées (notification de dépôt par exemple). Il est important qu'elle soit accessible par la personne qui gère le dossier.

COORDONNEES BANCAIRES

Vous devez renseigner vos coordonnées bancaires :

- IBAN
- BIC
- nom du titulaire du RIB (celui-ci doit **correspondre** au RIB papier et à la raison sociale de l'entreprise pour laquelle une aide est demandée). Attention, la version papier scannée du RIB sera demandée lors du dépôt du dossier.

COORDONNEES BANCAIRES

IBAN *

BIC *

Titulaire du compte figurant sur le RIB *

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les fenêtres se modifient en fonction de votre activité : Abattage/transformation ou Services

Exemple Abattage/transformation



CRITERES D'ELIGIBILITE

Veuillez cocher la case correspondant à l'activité de votre entreprise *

Abattage/transformation Services

Activité Abattage/Transformation

1/ Calcul du taux d'approvisionnement en volailles issues des départements cités en annexe 1 de la décision FranceAgriMer INTV-SANAEI-2017-23 du 6 avril 2017 (Dénomés ci-après départements retenus)

Approvisionnement en volailles toutes origines [A] * K Euros
Indiquer l'approvisionnement en volailles toutes origines

Approvisionnement en volailles issu des départements retenus [B] * K Euros
Indiquer l'approvisionnement en volailles issu des départements retenus

Taux d'approvisionnement volailles issu des départements retenus [C = B / A (%)] = %

L'approvisionnement en volailles issu des départements retenus ne peut être nul ou ne peut être supérieur à celui toutes origines.

2/ Calcul du taux de spécialisation

Chiffre d'affaires total [D] * K Euros
Indiquer le chiffre d'affaires total

dont chiffre d'affaires issu de l'activité volailles en provenance des départements retenus [E] * K Euros
Indiquer le chiffre d'affaires issu de l'activité volailles

dont chiffre d'affaires issu de l'activité volailles en provenance des départements retenus [F = C x E] = K Euros

Taux de spécialisation en activité volailles en provenance des départements retenus [G= F/D (%)] = %

Les chiffres d'affaires en volailles en provenance des départements retenus ne peut être supérieur à celui toutes origines.

Exemple Services



CRITERES D'ELIGIBILITE

Veuillez cocher la case correspondant à l'activité de votre entreprise *

Abattage/transformation Services

Activité Services

Calcul du taux de spécialisation en volailles issues des départements cités en annexe 1 de la décision FranceAgriMer INTV-SANAEI-2017-23 du 6 avril 2017 (Dénomés ci-après départements retenus)

Chiffre d'affaires total [D] * K Euros

dont chiffre d'affaires issu de l'activité réalisée auprès d'une clientèle d'élevage/abattage/transformation de volailles domiciliée dans les départements retenus [F] * K Euros

Taux de spécialisation en activité volailles en provenance des départements retenus [G= F/D (%)] = 80,00 %

Toutes les rubriques du formulaire doivent être impérativement renseignées.

L'usage que l'entreprise fera de l'aide doit obligatoirement être indiqué

MOTIVATION DE LA DEMANDE

Usage qui sera fait de l'avance demandée : *

Veuillez expliquer l'usage qui sera fait de l'avance demandée

4000 caractères maximum

Certification des données

CERTIFICATION DES DONNEES

Nom du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable ou du centre de gestion agréé *

test3

Indiquer le nom du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable ou du centre de gestion agréé

Téléphone *

01 01 01 01 01

Indiquer un téléphone

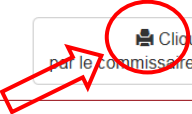

Personne responsable du dossier *

test3

Indiquer la personne responsable du dossier

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus:

Signature et cachet:

  Cliquez pour imprimer le formulaire afin de le faire signer par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé

A ce stade, vous pouvez imprimer le formulaire afin de le signer et de le faire signer par le commissaire aux comptes ou l'expert comptable.

ENGAGEMENT DU DECLARANT

Vous devez ensuite lire et accepter les engagements du demandeur
Il convient de cocher les trois cases.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné test agissant en qualité de "test" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER"

Atteste sur l'honneur :*

- l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgrimer INTV-SANAEI-2017-23 du 6 avril 2017
- être à jour de mes obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2016,
- que mon entreprise et ses installations sont en conformité avec les réglementations sanitaire, environnementale et sociale en vigueur,
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la présente décision,
- n'avoir fait qu'une seule demande d'aide dans le cadre de cette mesure,
- que mon entreprise n'est pas en cours de procédure collective ou ne remplit pas les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité à la demande de ses créanciers

M'engage à :*

- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
- autoriser mon centre comptable à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle de mon dossier,
- rembourser l'avance perçue en 3 annuités égales chacune à un tiers de l'avance, à verser au plus tard les 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021.

Autorise FranceAgriMer à :*

- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,

ENREGISTREMENT de la saisie

Une fois que la saisie des éléments obligatoires est terminée, c'est-à-dire que tous les champs avec une étoile rouge sont complétés, le bouton ENREGISTRER est actif.

MENTIONS LEGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.

L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

Anuler Enregistrer

Si le bouton n'est pas actif, c'est que la saisie n'est pas complète ou qu'il y a un critère d'inéligibilité, il faut re vérifier.

Si vous cliquez sur ANNULER vous sortez du formulaire et accédez à l'écran principal. Pour retourner au formulaire cliquez sur ACCEDER AU FORMULAIRE

f. Téléchargement des pièces justificatives.

Une fois la saisie enregistrée, l'écran suivant apparaît :

Le formulaire a bien été enregistré

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

- Avance influenza aviaire 2017
- Identification du demandeur
- Dossier n° 1975051410856

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour compléter ou modifier votre formulaire

Accéder au formulaire

Le cas échéant, télécharger les documents ci-dessous :

Fichier	Description	Télécharger
annexe 1 modèle attestation non versement dividendes	Modèle - Annexe n° 1 - Attestation dividendes	↓
Annexe 2 Trésorerie	Modèle - Annexe n° 2 - Prévisionnel de trésorerie	↓
Annexe 2 Exploitation	Modèle - Annexe n° 2 - Prévisionnel d'exploitation	↓
annexe 3 attestation de minimis	Modèle - Annexe n° 3 - Minimis	↓
annexe 3bis complément attestation de minimis	Modèle - Annexe n° 3 bis - Minimis	↓
Annexe 4 Endettement	Modèle - Annexe n° 4 - Etat d'endettement	↓
annexe 5 tableau de financement	Modèle - Annexe n° 5 - Tableau de financement	↓
Annexe 6 calcul ESB	Annexe 6 - Calcul ESB	↓

A ce stade vous pouvez enregistrer votre demande incomplète (sans les pièces à joindre ci-dessous) , cf option 1, soit télécharger les pièces et poursuivre.

La 2^{ème} partie permet le dépôt des pièces demandées

Annexe 6 calcul ESB Annexe 6 - Calcul ESB ↓

Formulaire de demande d'avance * 0 pièce(s) jointe(s) ⚠

Formulaire imprimé et signé par le demandeur et par l'expert comptable ou le commissaire aux comptes pour les parties qui les concernent.
 Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section.

Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer
Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section		
<input type="button" value="+ Ajouter une pièce jointe"/>		
<small>Format(s) accepté(s) : pdf</small>		

annexe 1 - Attestation dividendes * 0 pièce(s) jointe(s) ⚠

Engagement (modèle fourni) à ne procéder à aucun remboursement de compte courant ni à verser de dividendes.
 Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section.

Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer
Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section		
<input type="button" value="+ Ajouter une pièce jointe"/>		
<small>Format(s) accepté(s) : pdf</small>		

Organigramme du groupe 0 pièce(s) jointe(s) ⚠

Déclarer sans objet

Pour les grandes entreprises appartenant à un groupe - Organigramme du groupe
 Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section.

Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer
Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section		
<input type="button" value="+ Ajouter une pièce jointe"/>		

L'ensemble des pièces peuvent ou doivent être jointes. Le dossier ne pourra pas être validé électroniquement tant que l'ensemble des pièces obligatoires n'ont pas été déposées.
 Lorsqu'on ne souhaite pas déposer une pièce facultative, il faut cocher la case « sans objet ».

Veillez mettre les tampons de l'expert comptable, du commissaire aux comptes ou du centre de gestion sur les pièces qui sont signés par eux.

g. Enregistrement et / ou validation de la demande

Une fois l'ensemble des pièces déposées, 2 options sont proposées :

Option 1 - Si vous souhaitez enregistrer sans valider afin de compléter votre dossier ultérieurement, cliquez sur le bouton ci-dessous.

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

OPTION 1 : enregistrer sans valider.

Vous pouvez suspendre votre démarche en sauvegardant votre saisie, vous pourrez revenir sur votre dossier à partir du lien qui se trouve dans le courriel qui vous a été envoyé (cf point d.)

Cliquez sur ENREGISTRER SANS VALIDER

L'écran suivant apparaît :

Demande d'avance remboursable relative aux conséquences de l'influenza aviaire 2017

▶ Avance influenza aviaire 2017

▼ Dossier n°1975051410859

Votre dossier n°1975051410859 a bien été enregistré. Attention, vous ne l'avez pas validé, la procédure n'est donc pas finalisée.

Les dossiers doivent être déposés entre le 02 mai 2017 au 30 septembre 2017 inclus.

Retourner à la page de dépôt

Contacts
Mentions légales
version 2.1.1-RELEASE
Copyright FranceAgriMer

Si vous souhaitez poursuivre ultérieurement vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

Si vous souhaitez poursuivre immédiatement et valider, cliquez sur le bouton RETOURNER A LA PAGE DE DEPOT.

OPTION 2 : valider définitivement le dépôt de la demande

Vous pouvez valider définitivement votre demande. Celle-ci ne sera alors plus modifiable et sera transmise en l'état à FranceAgriMer. Vous pourrez la consulter à partir du lien qui se trouve dans le courriel d'accusé de dépôt qui vous a été envoyé

Pour pouvoir valider (bouton VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER actif), il est impératif de valider les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) en **cochant la case** « J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. »

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Valider le dépôt du dossier

Cliquez sur VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER

h. Accusé de dépôt

L'écran suivant apparaît :

Accusé de dépôt			
<p align="center">Vous avez validé votre demande enregistrée sous le n° de dossier 1975051410856 dans le cadre du dispositif Jeunes Avance influenza aviaire 2017 le 28/04/2017 13:59:33 heure locale (Métropole). Celle-ci a été réceptionnée par FranceAgriMer. Veuillez noter qu'un courriel vous a été adressé.</p>			
Contact FranceAgriMer			
<p>Dossier suivi par DRAAF de votre région</p> <p>Contact Nouvelle Aquitaine : Jean-Baptiste LASNIER, tel : 05 35 50 31 40 71 - Adresse mail : ia hp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr / Occitanie : Claude ANDRE, tel: 05 34 41 96 23 - Adresse mail : ia hp.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr</p>			
Identification du demandeur			
N° Siret	13000636400017		
Raison sociale	ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER		
Adresse	TSA20002 12 RUE HENRI ROL TANGUY		
Code postal	93100	Commune	MONTREUIL SOUS BOIS
Nom	test3	Prénom	test3
Adresse électronique	jean-loup.giron@franceagrimer.fr		
Pièces du dossier			
Formulaire	Avance influenza aviaire 2017		
Lien vers le dossier	http://pad-rec.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/dossier.xhtml?codidentification=569200e5ceed859ee43e6d079a1fe0fc		
Ci-après, la liste des pièces jointes que vous avez déposées			
Justificatif demandé ▲	Nom du fichier	Déclaré sans objet	Empreinte numérique
annexe 1 - Attestation dividendes	PJ TEST GRIPPE AVIAIRE.pdf	-	4SVq7yIhPhDIN6LEZi8s2z+JpE+mFJDDj0uTpChyOiao=
annexe 2 - Prévisionnel	PJ TEST GRIPPE AVIAIRE.pdf	-	4SVq7yIhPhDIN6LEZi8s2z+JpE+mFJDDj0uTpChyOiao=

Il s'agit du récapitulatif de votre demande. Un courriel vous a été transmis avec l'accusé de dépôt. Vous pouvez consulter votre demande à tout moment à partir du lien qui se trouve dans le courriel.

Ce courriel doit impérativement être conservé. Il constitue la preuve de dépôt justifiant que votre demande a été réceptionnée par FranceAgriMer.

Votre demande est terminée, vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

3. PAIEMENTS et INFORMATIONS DE PAIEMENT

Plusieurs paiements pourront être effectués pour un même bénéficiaire, en fonction des demandes déposées et de la récupération des données de contrôle par FranceAgriMer.

Une fois l'ensemble des paiements réalisés pour l'ensemble des demandeurs, FranceAgriMer adresse à chaque bénéficiaire un courrier de notification des paiements, précisant les montants payés et les dates des paiements et renvoyant au règlement (UE) n°2016/1613.

4. FOIRE AUX QUESTIONS

1- Mon numéro SIRET n'est pas reconnu

Le message « Le numéro SIRET renseigné est invalide » apparaît à la saisie

Vérifier la saisie des numéros, notamment le nombre de zéro et les deux derniers chiffres. Votre SIRET doit impérativement être enregistré et actif dans le répertoire SIRENE.

Si votre SIRET est fermé ou si vous n'avez pas de SIRET vous ne pouvez pas déposer une demande d'aide.

2- La raison sociale et/ou l'adresse qui s'affichent ne sont pas bonne.

-Vérifier que le SIRET saisi est bien le vôtre que le code NIC (les 2 derniers chiffres) est bien le bon.

-Vérifiez éventuellement votre SIRET en saisissant votre SIREN (9 chiffres) sur le répertoire SIRENE de l'INSEE ou sur le site de **SOCIETE.COM**

<http://avis-situation-sirene.insee.fr/>
<http://www.societe.com/>

-Si vous avez bien saisi votre SIRET mais que l'adresse ou la raison sociale n'est pas bonne, il vous appartient faire mettre à jour ces éléments auprès de l'INSEE. Aucune modification n'est possible sur le site de FranceAgriMer. Vous pouvez néanmoins déposer une demande.

3- je ne connais pas mon SIRET.

Il vous appartient d'être en possession de ces informations obligatoires.

Vous pouvez éventuellement consulter le site SOCIETE.COM pour chercher votre SIRET

<http://www.societe.com/>

4- je n'ai pas reçu le courriel d'initiation de la démarche

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.

Sinon recommencez la démarche et vérifiez bien la saisie de votre adresse électronique. En effet, une erreur de saisie est souvent à l'origine de la non-réception du courriel

Vérifiez notamment :

- les séparateurs qui peuvent être confondus : . ou - ou _
- la présence de chiffres dans l'adresse
- l'extension .com ou .fr ou autre

5- Je n'arrive pas à accéder au formulaire en cliquant sur le lien

Cliquez sur « ICI » dans le courriel. Essayer de changer de navigateur.

Cliquez ensuite sur le bouton ACCEDER AU FORMULAIRE

6- Je n'ai pas reçu le courriel avec l'attestation de dépôt

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

Sinon, cf. point précédent.

7- Je ne suis pas sûr d'avoir validé ma demande

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

8- Je n'arrive pas à enregistrer le formulaire

Vérifiez que vous avez bien rempli toutes les rubriques ainsi que les engagements du demandeur.

9- Je n'arrive pas à valider ma demande

Vérifiez que les rubriques sont toutes remplies et que vous avez bien déposé toutes les pièces obligatoires. Vérifiez que vous avez bien coché la case des CGU :

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Valider le dépôt du dossier

12-Ma demande est validée mais je me suis trompé et je souhaite la corriger

Il n'est pas possible de corriger la demande validée : vous devez en faire une nouvelle et informer la DRAAF dont vous dépendez.

5. CONTACTS

Nouvelle Aquitaine : Jean-Baptiste LASNIER, tel : 05 35 31 40 71
Adresse mail : ia hp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Occitanie : Claude ANDRE, tel: 05 34 41 96 23
Adresse mail : ia hp.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

ANNEXE 1 : LISTE DES DEPARTEMENTS RETENUS POUR LA ZONE D'APPROVISIONNEMENT

N° département	Nom département
32	GERS
40	LANDES
47	LOT-ET-GARONNE
64	PYRENEES-ATLANTIQUES
65	HAUTES-PYRENEES